

houille. La situation est inexplicable, et si la population a froid l'hiver prochain,—elle ne souffre pas du froid aujourd'hui pendant que le ministre assiste à une réception en plein air,—elle saura sans doute à qui adresser ses reproches et elle les adressera au Gouvernement. Elle le fera sur un ton que les partis politiques entendront aux prochaines élections.

Voici un point sur lequel je désire appeler l'attention du ministre. Peut-être jugera-t-on que la chose est sans importance, mais certains journaux ont lancé dernièrement l'idée qu'il serait possible de fournir de gaz naturel canadien à nos villes de l'Est au moyen d'une pipeline. Je n'ai pas examiné le côté pratique de l'affaire. Le problème consiste, je crois, à trouver les fonds nécessaires au projet. Le ministre saura certainement trouver les termes qu'il faut pour nous dire que le projet est irréalisable. Ma circonscription, toutefois, comprend une partie des champs pétrolifères de la vallée Turner. Je m'étonne souvent, comme plusieurs touristes et plusieurs honnêtes Canadiens, du gaspillage formidable de gaz naturel qui se produit dans ces champs pétrolifères. Il y a des jours, certains disent tous les jours, où des millions de pieds cubes de gaz se consomment simplement dans l'atmosphère. J'ai assisté dans ces régions à un énorme flamboient. Il était impossible de s'approcher à moins de deux ou trois cents verges sans être légèrement brûlé. Ce gaz brûle tous les jours et d'une année à l'autre. Je me dis parfois que pareil gaspillage n'est pas seulement une tragédie, mais une insulte à la toute-puissance du génie créateur. Le Créateur dans sa bonté a mis ces choses dans la terre afin que ses créatures s'en servent. Qu'arrive-t-il? Nous les prenons et nous les lui lançons à la face.

Une VOIX: Nous les gaspillons.

M. HANSELL: Nous les gaspillons.

M. REID: Puis-je poser une question à l'honorable député? Est-ce que ces ressources ne sont pas du ressort des gouvernements provinciaux?

M. HANSELL: Oui, mais les gouvernements provinciaux ne désirent pas plus que qui que ce soit voir ce gaz se gaspiller. Les gouvernements provinciaux ne peuvent certes pas être tenus responsables de ce qu'on ne construit pas de pipelines pour conduire ce gaz à Toronto, Montréal ou ailleurs. C'est au gouvernement fédéral qu'il appartient d'entreprendre ces travaux. Les gouvernements provinciaux seraient très heureux de diriger ce gaz naturel vers les pipelines si le gouvernement fédéral voulait bien s'occuper de leur construction. Il y a un autre aspect de la question, évidemment, et c'est que la construction de ces pipelines exigerait de fortes dépenses.

M. MacNICOL: Il faudrait 30 millions de dollars; ce n'est pas beaucoup.

M. HANSELL: L'honorable représentant de Davenport dit qu'il faudrait 30 millions. C'est un rien, c'est une bagatelle, de la menue monnaie. La chose est réalisable.

M. MacNICOL: L'honorable député reconnaît que ce ne serait pas trop que de dépenser 30 millions de dollars pour amener le gaz de l'Alberta dans l'Est.

M. HANSELL: Certainement, ce ne serait pas une dépense exagérée.

M. MacNICOL: C'est ce que je voulais dire.

M. HANSELL: Non seulement cette expérience ne coûterait pas cher, mais elle serait fort profitable à la population canadienne. Elle pourrait causer un peu de bouleversement dans certains domaines; certaines industries pourraient peut-être en souffrir. Eh bien, c'est au Gouvernement au pouvoir qu'il appartient de faire adopter d'autres lois afin que l'économie de tout le pays demeure stable toute l'année. En dépit des louanges qu'on puisse adresser au Gouvernement pour ce qu'il fait,—et on peut en dire autant de tous les gouvernements,—j'affirme qu'il a lamentablement échoué dans sa politique d'ordre national en matière de combustible.

M. D. A. CROLL (Spadina): Ma première intention était de répondre à l'honorable député de Macleod (M. Hansell). Mais il nous a parlé dans son discours des trois lettres qu'il a écrites, la première à un ministre devenu sénateur, la deuxième à un ministre qui ne lui a pas répondu et devenu ensuite très honorable, la troisième à un ministre qui lui a répondu et qui est aujourd'hui décédé. J'ai donc décidé de ne pas toucher à la question.

La motion embrassait deux points: l'interdiction et puis la grève des Grands Lacs. Nous avons été enchantés d'apprendre du ministre qu'il n'y en avait pas d'interdiction. Reste à considérer la question de la grève des marins des Grands Lacs. Je conçois qu'on soit bien en peine, dans le pays, d'en fixer la responsabilité. D'après les journaux du jour, le Gouvernement a formulé une proposition que les marins ont acceptée, mais que les exploitants ont rejetée. Mon honorable ami soutient qu'il faut faire retomber le blâme sur ceux qui le méritent. Eh bien, moi, je dis que la Chambre devrait dénoncer ceux qui sont à blâmer pour l'échec de la tentative de règlement; et ce n'est sûrement pas le syndicat des marins.

M. ANGUS MacINNIS (Vancouver-Est): Je veux ajouter un mot à ce propos. La crise de la houille entraîne, sans contredit, des con-